

Présentation du séjour 2022 à St Geniès

Comme annoncé en juin dernier, Saint-Geniès en Dordogne a été sélectionné pour le séjour cyclo touristique 2022. Nous serons accueillis en pension complète au Village Vacances de ULVF au Domaine de Pelvezy du dimanche 29 mai 2022 au dimanche 5 juin 2022.

Vous trouverez en annexe un descriptif du domaine, de ses hébergements et autres informations. Proche de Sarlat, entre la Vézère et la Dordogne, la région est propice aux randonnées cyclo touristiques et pédestres à la découverte des richesses du Périgord noir.

Du lundi 30 mai au samedi 4 juin, trois circuits cyclos de distance croissante (généralement de 70 à 120 km) seront proposés chaque jour. Ces circuits sont établis en tenant compte des BPF accessibles depuis Saint-Geniès. Les chasseurs de BPF pourront compléter leurs carnets en pédalant vers Domme, Monpazier, Les Eyzies, Collonges-la-Rouge, Martel, Rocamadour, Voutezac...

Réservation faite pour 30 participants et logement par deux personnes en chalets bois indépendants.

- Pension complète du dîner du dimanche 29 mai au petit déjeuner du dimanche 5 juin 2022.
- Hébergement sur la base de deux personnes par chalet (15 chalets réservés). Chalet équipé de 2 chambres.
- Apéritif de bienvenue, vin à discrétion, un repas typiquement régional, animation des soirées, piscine...
- Assurance multirisques annulation incluse.
- Hors transport...

Coût 500€ par personne ; incluant les frais de séjour et l'assurance multirisques annulation proposée par ULVF ainsi qu'une extension assurance annulation pour cause COVID.

Les inscriptions au séjour démarreront début septembre 2021 auprès de Jean-François Chaurang ou moi-même et seront limitées à 30 participants selon le principe habituel PAPS: « Premier Arrivé, Premier Servi!!! »

Les inscriptions seront validées uniquement après réception d'un acompte de 150€ (par chèque ou par virement). En cas de **demande de chalet seul, le surcoût est de 18,00€ par nuit** (supplément chambre individuelle) soit 126,00€ à rajouter au 150,00€.

Pour information, le club a d'ores et déjà payé à ULVF 30% du séjour pour valider la réservation.

Date **limite d'inscription le 5 décembre lors de l'A.G. du club** et ce, dans la limite des places disponibles bien entendu.

Après l'AG, les personnes inscrites au séjour qui se désisteraient peuvent faire l'objet d'une pénalité si :

- Elles ne trouvent pas quelqu'un pour les remplacer ou si
- Leur motif d'annulation n'est pas couvert par l'assurance multirisque.

Les conditions détaillées d'assurance multirisque, extension COVID et conditions de désistement ULVF sont disponibles et vous seront adressées sur demande.

Inscrivez-vous vite... La Dordogne est magnifique et nous passerons une excellente semaine ensemble !

A votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Jacques Maillard

Code Banque		Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278		39426	00020015801	46	CM LES PONTS DE CE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account number)					
FR76	1027	8394	2600	0200	1580 146
BIC (Bank Identification Code)					
CMCIFR2A					
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER			ASPC SECTION CYCLOTOURISME CHEZ MR CHAURANG JEAN FRANCOIS 43 ROUTE D EPINARD 49100 ANGERS		

01/09/2021